

VINCENT MASSEY
[L.S.]

CANADA

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES LES SÉNATEURS DU CANADA ET AUX MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve convoqué le mardi onzième jour du mois de décembre 1956, date à laquelle vous étiez tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous voulons par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, susdite, le lundi vingt-sixième jour du mois de novembre 1956, à 2 h. 30 de l'après-midi, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, VINCENT MASSEY, membre de Notre Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre Cité d'Ottawa, ce vingtième jour de novembre en l'an de grâce mil neuf cent cinquante-six, le cinquième de Notre Règne.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

DIEU SAUVE LA REINE